

Les espaces naturels

Les parcs et relais nature métropolitains, en particulier le Parc Mosaïc et les Prés du Hem, ont rouvert au public pour la promenade et les activités sportives. On évite les arrêts statiques, les pique-niques, les regroupements de plus de 10 personnes.

L'entrée est gratuite jusqu'au 3 juillet inclus.

Privilégions les produits locaux de saison : La recette de Pierre

Le clafoutis aux cerises d'Aubers (59)

Ingrédients :

- 750g de cerises bien mûres
- 100g de farine
- 125g de sucre
- 25g de beurre
- 25cl de lait
- 4 œufs
- 1/2 sachet de levure chimique
- 1 sachet de sucre vanillé
- 2 pincées de sel



Préparation :

Préchauffer le four à 180 degrés.

Laver, équeuter les cerises. Il est préférable de ne pas les dénoyauter, pour un goût plus prononcé et pour la couleur (le jus des cerises mélangé à la crème aux œufs donne au clafoutis un aspect moins appétissant).

Dans un saladier, battre les œufs en omelette, ajouter le sucre et le sel et fouetter 5mn. Ajouter la farine et la levure. Mélanger. Beurrer un plat à gratin. Disposer les cerises dans le plat. Verser l'appareil dessus. Enfourner et cuire 45 mn à 180°. A la sortie du four, saupoudrer de sucre vanillé. Servir dans le plat de cuisson : un clafoutis ne se démoule pas. Bon appétit !



La vie du Conseil

Lundi 8 juin 2020 - 20h30

Le Conseil municipal s'est réuni à la Maison du Temps Libre le 8 juin 2020.

Pour son bon fonctionnement, le Conseil municipal s'est doté d'un règlement intérieur, bien que cela ne soit obligatoire que dans les communes de 3500 habitants et plus.

Les délibérations suivantes, inscrites à l'ordre du jour, ont été approuvées à l'unanimité par le Conseil municipal :

- La délégation d'attributions au maire : elle favorise une bonne administration et permet d'accélérer la prise de décision ;
- Les indemnités de fonction des élus : elles n'ont pas été augmentées afin de ne pas grever le budget communal ;
- L'installation des commissions communales : commission Finances, commission Appels d'offres, commission Action sociale ;
- L'installation des comités consultatifs : comité Animation ;
- Le Conseil a également procédé à la désignation de délégués au sein d'organismes extérieurs.



Mairie

132 rue de l'église
59320 Erquinghem Le Sec
03.20.44.72.34
mairie@erquinghemlesec.fr

Horaires d'ouverture :
le jeudi de 16h30 à 19h
ou sur RDV

Pour toute l'actualité :
www.erquinghemlesec.fr
la page Facebook
l'application PanneauPocket

Les services municipaux

Madame Marianne Goutal, Atsem à l'école et agent d'accueil administratif à la mairie, nous quitte pour prendre les fonctions de secrétaire de mairie à Escobecques. En conséquence, l'accueil du public à la mairie d'Erquinghem va être modifié de la façon suivante pour les prochains mois :

- Suppression de l'accueil du public le samedi matin à compter du 13 juin ;
- Maintien de l'accueil du public le jeudi de 16h30 à 19h00 ;
- Possibilité de rendez-vous avec Monsieur François Baumadier, secrétaire de mairie, par téléphone ou par mail, pour être reçu aux heures ouvrées.

Les demandes de rendez-vous avec Monsieur le Maire ou avec l'un des Adjointes peuvent également être faites par téléphone ou par mail et être accordées en journée, le soir ou le samedi matin.

La vie du village

Voie verte : les travaux de rognage des souches ont été achevés fin mai ; de nouvelles plantations sont programmées pour l'automne, en lien avec les services de la MEL.

Route de Fournes : la réalisation du projet d'aménagement va être décalée ; de nouvelles contraintes administratives doivent être levées pour permettre de garantir des conditions sanitaires satisfaisantes sur les chantiers.

Incivilités : les dépôts d'ordures sauvages sont strictement interdits et passibles d'amendes ; Monsieur le Maire invite tous les Erquinghemois à contacter la gendarmerie s'ils voient des individus décharger leurs encombrants dans la nature et à en informer la Mairie qui les enlèvera sans délai.

Masques : des masques en tissu, cousus par nos couturières bénévoles, sont à votre disposition à la mairie. Vous pouvez en obtenir, en fonction de vos besoins, aux heures d'ouverture du secrétariat. Si vous souhaitez produire de nouveaux masques, du tissu et des élastiques sont encore disponibles.

Objet trouvé : un trousseau de clefs avec un porte-clefs rose « Minnie » a été trouvé jeudi 11 juin près de la Voie verte. Il attend son propriétaire à la mairie. Merci à la personne qui l'a rapporté.



Le déconfinement

L'aire de jeux est à nouveau ouverte. Il appartient aux parents de faire respecter les gestes barrières.

Depuis le 2 juin, le nombre d'enfants accueillis à l'école communale a augmenté. C'est maintenant entre 30 et 40 enfants, selon les jours, qui ont retrouvé le chemin de l'école.

Le service de garderie a rouvert le matin, de 7h30 à 9h, et l'après-midi, de 16h30 à 18h, pour 8 enfants maximum.

A partir du 22 juin, l'école accueillera à nouveau tous les enfants. Nous attendons actuellement de nouvelles consignes de la Préfecture et de l'Éducation nationale.

La collecte des déchets

Les déchets recyclables sont à nouveau collectés tous les lundis depuis le 8 juin.

L'accès aux déchèteries métropolitaines est revenu à la normale depuis le 15 juin. Le port du masque est fortement recommandé et il est possible d'être désormais deux par véhicule, mais pas de compost disponible pour l'instant.

La collecte des encombrants sur rendez-vous a repris (0 800 203 775).

Erquinghem aide les pros

Artisan, commerçant(e), indépendant(e), chef d'entreprise, agriculteur, pour relancer ou conforter votre activité, venez rencontrer les autres professionnels résidant ou exerçant sur la commune pour élargir votre réseau en échangeant ensemble au cours d'une réunion qui vous est réservée. N'hésitez pas à en parler aux autres professionnels de la commune que vous connaissez. Rendez-vous à la Maison du Temps Libre le lundi 29 juin à 20h30. Inscription : pro@erquinghemlesec.fr Rendez-vous sur le site d'Erquinghem pour découvrir la présentation détaillée du dispositif.

